



AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR RÈGLEMENT NUMÉRO 439-00-2022

AVIS PUBLIC est par la présente donné, par la soussignée, Me Marie-Josée Bédard, directrice des Services juridiques et greffière adjointe, que le conseil municipal de McMasterville a adopté :

Lors de la séance extraordinaire tenue le 12 décembre 2022, le règlement suivant :

RÈGLEMENT NUMÉRO 439-00-2022 décrétant des dépenses en immobilisations et un emprunt de 1 720 000 \$.

Ce règlement a été approuvé par le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation le 17 janvier 2023.

Le règlement entre en vigueur conformément à la Loi et toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux bureaux de la municipalité sis au 255, boulevard Constable, à McMasterville, durant les heures d'ouverture de bureau.

DONNÉ À McMASTERVILLE, ce 23^e jour du mois de janvier 2023.

Directrice des Services juridiques
et greffière adjointe,

Me Marie-Josée Bédard